



REGLEMENT GRAPHIQUE
Servitudes d'utilité publique

APPROBATION EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE
24/02/2026

Sources des données : BDTOPO ©IGN,
CADASTRE ©ETALAB (2024)
Réalisation : Planèd, 30 Janvier 2026



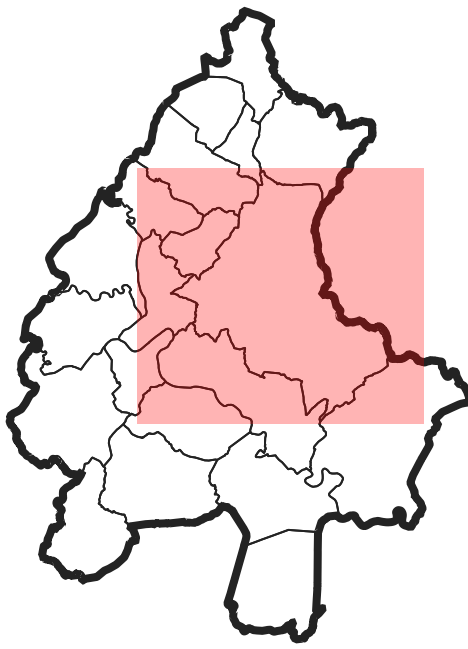
Limite administrative

- Périimètre du PLUi
- Limite communale

Cadastre :

- Parcelle
- Types de bâti :
- Bâti dur
- Bâti léger

LOCALISATION



Servitudes d'utilité publique :

- AC1 - Monument historique
- AC1 - Périimètre de 500m autour du monument historique
- AC2 - Site classé
- AC2 - Site inscrit
- AC3 - Réserve naturelle nationale
- AC4 - Site patrimonial remarquable
- AS1 - Périimètre de protecricn des captages immédiat
- AS1 - Périimètre de protecricn des captages rapproché
- AS1 - Périimètre de protecricn des captages éloigné
- I4 - Ligne électrique aérienne
- I4 - Ligne électrique souterraine
- PM1 - Plan de prévention du risque inondation
- PM2 - Installation classée (Sécurité et salubrité publique) - S.I.C.T.O.B.A.
- T5 - Périimètre de l'aérodrome
- T5 - Dégagement aéronautique

